L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, 73 RUE D CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 8 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

ŒUFS DE PAQUES

PAR

ROGER DE BEAVO[illegible]

I.

LA TAVERNE.

(Suite.)

[illegible] Monsieur est étranger, je le vois bien. [illegible] maître Isaac, en disposant sur la ta[ble le] souper qui se composait de quelques [illegible] et de biscuits; en ce cas, je suis [illegible] de pouvoir le mettre au courant de [nos] coutumes. La veille du saint jour [de Pâques] est chez nous le signal d'une [fête univ]erselle. Notre fête des Pommes [illegible] a lieu le 6 août. Les Russes [illegible] s'y livrent à de tels excès, que [illegible] intempérance leur coûte la vie [illegible] c'est un caba[ret] qui vous le dit. Dans la solennité [illegible] ci, voyez-vous, tout le monde [a le pr]ivilège, pour quelques heures seule[ment, de] marcher d'égal à égal. C'est [illegible] magnifique, dans un pays de [illegible] comme celui-ci! Avec cet œuf que [illegible] — et maître Isaac prit un des [œufs du] panier de sa fille — tout Russe [illegible] soit son rang, quelles que soient [illegible] la rudesse et la largeur de sa [illegible] le droit d'embrasser la femme [qu'il r]encontre, si charmante qu'elle puisse [être].

[illegible] possible, dit don Mello, avec un [illegible] nement.

[illegible] est l'empire de l'usage, conti[nua maî]tre Isaac, en souriant de la surprise [de l']étranger, que pendant ces fêtes [l'imp]ératrice elle-même ne pourrait ex[empter] ses joues de ce tribut si on la ren[contrait] dans les rues de Pétersbourg!

— L'impératrice!

— Oui, l'impératrice, notre bonne mère! [illegible] conservé sa vie durant à Ca[therine] comme à Elisabeth celui de *Clé[mente]*. Au [illegible] elle n'est plus si jeune et [illegible] dans ce portrait, poursuivit [maître] Isaac, en baissant la voix; mais [elle est] encore bien belle! C'est elle, mon [illegible] gneur, qui m'a donné dans le [illegible] cette peinture; oui, pour certain [service] que je lui ai rendu autrefois... [illegible] bavarde ici, au lieu de rejoindre [mon] vieil ami Grégoire, votre majordome [illegible] cocher, qui s'impatiente.... Il faut [illegible] puisque vous m'invitez sans-méfia[nce] [illegible] bonne grâce, que je vous fasse goû[ter] [illegible] meilleur vin; il a toujours peur [illegible] nonne de votre compagnon [illegible] laisse avec ma fille; priez-la de [vous] chanter, en attendant, une de ces [chansons] slaves qu'elle dit si bien....

[Maî]tre Isaac disparut, laissant don [Mello] fort pensif. Depuis quelques s[econdes] le jeune Portugais ne l'écoutait [plus] [illegible] réfléchissant, et regardait à son [tour le] portrait de Catherine....

[illegible] passait-il alors dans le cœur de [don] Mello? Nul excepté lui n'eût pu le [dire] [illegible] qu'il y a de certain, c'est que [illegible] par un mouvement distrait, chercha [dans] le panier d'œufs de la jolie fille de [maî]tre Isaac.

[Elle] rougit, et présenta elle-même au [gentilh]omme un œuf qu'elle choisit dans sa [corbeille].

— Ah! je vous y prends, s'écria don Mel[lo en s']arrachant de sa rêverie par un geste [aus]si rapide que l'éclair; je tiens votre [œuf], la belle, et je vous embrasse, c'est [la loi]!

[La jeu]ne se défendit mal, et présenta à don [Mello u]ne joue aussi fraîche et aussi velou[tée qu]'une pêche des jardins de Peterhoff.

— C'est une admirable invention que [celle-ci], reprit le Portugais; qu'on dise [encore] [illegible] que ces Russes n'ont point d'es[prit]! Quand je reviendrai à Lisbon[ne] [illegible] vous m'aiderez à mettre cela à la [mo]de, n'est-ce pas, mon cher André? [illegible] voilà-t-il pas que vous fron[cez] [illegible] le sourcil? C'est cependant [illegible] de votre patrie, et un jeu fort inno[cent]... En Portugal, nous n'avons que [illegible] et pour peu que la mode leur [illegible] le même pouvoir....

[— S]ilence, don Mello, dit à voix basse [André] Stefanoff; nous ne sommes pas ici [d]ans mon *datscha*, (villa ou château, [illegible]) à Moscou. Vous ne voyez donc pas [que] cette taverne est pavée d'espions de [la ch]ancellerie!

[— Eh] bien! vous avez tort d'attirer sur [nous l']attention. Qu'était-il besoin d'invi[ter cet] imbécile d'aubergiste! N'est-ce [pas ass]ez d'avoir embrassé sa fille, com[me si vous] étiez un marquis de comédie! Dans [ce pays], don Mello, la liberté de dire et [illegible] est aussi rare que le soleil. Veillez [sur] vous en conjure, la votre langue, [illegible] pour vous, du moins pour moi. Le [docteur] Almanu ne peut tarder à venir; [illegible] non pas moi, qui ai choisi ce lieu [pour rend]ez-vous..... Ne trouvez-vous pas [qu'il] règne une odeur de crime et de [illegible]? Sous le sayon de ces hommes ven[dus] [illegible] un favori pour quelques roubles, se [cache] souvent le poignard. Nous ne paraissons [illegible] devant eux, don Mello; devant [l'emp]ereur, nul ne l'est impunément.

[illegible] ajouta André, en indiquant du [doigt] [illegible] un groupe de gens du peu[ple] qui était formé silencieusement à [l'ext]rémité de la taverne de maître Isaac, [illegible] voir ces figures à longues barbes, [ces] yeux et immobiles; je suis sur d'avance [que] la potence et le knout préoccupent [illegible] malheureux que les apprêts des [réjo]uissances nouvelles. Chaque jour voit [se] former une conspiration que déjoue [la pol]ice ou le bonheur de Catherine. Et [illegible] sont certains...

[— Votre] Altesse, et passa la main sur son [front] [illegible] interrogeait du regard l'horloge [de maî]tre Isaac.

[— Vous] êtes fou, mon cher! reprit don [Mello] avec humeur. Voyez donc ces jeux [illegible]. Voudriez-vous, d'aventure, me [faire] plaisir que je ne prenne de l'une [de ces] fêtes nationales? De compte fait, [illegible] grands mois que vous me tenez [illegible], près de Moscou, il est vrai que [illegible] château vaut un fait de magnifi[cence] digne d'un pacha d'Égypte! Grand [illegible], meubles, chevaux de luxe, [illegible] chasses fabuleuses, oh! rien [illegible] que l'ennui, à ma solitude. Mais [illegible] pour visiter la Russie, et [illegible] me montrez qu'un [illegible].

Le Kremlin seul vaut une cité, c'est [illegible] trésor; mais l'im[illegible] n'est pas venue une seule fois le [illegible] ... Il y a plus, pendant que vous me [illegible] ce divertir du mon mieux avec [illegible] de votre pays, que je façonnais [illegible] manières, j'ai remarqué fort [illegible] votre antipathie pour les plaisirs [illegible]; on est un pope, et vous [illegible] dans vos apprêts [illegible] un homme qui a fait un vœu [illegible] je vous prend fantaisie [illegible] l'autre semaine, vos nuages [illegible] vos serfs, ce qui, par parent [illegible] un beau trait de folie! puis, sans [illegible] vous m'entraînez à [illegible] la foudre, et vous vous [illegible].

[Aux j]oyeux de fête, je demeure grave et renfro[gné] [illegible] ... Je veux aller, cette nuit, me mêler [aux] groupes nocturnes de vos coureurs [illegible]; j'ai embrassé tout à l'heure [la fille] de maître Isaac, attendez, j'en em[bra]sserai bien d'autres! Ah! vous êtes [un mi]santhrope, et vous prétendez me tarer [illegible].

A mon tour, je prétends vous tirer de [cette] somnolence et de la torpeur où vous vi[vez]. Je ne vous quitterai pas de cette [nuit] [illegible] vous rirez, vous [illegible] comme moi les jolies filles! [illegible] n'êtes pas malade, bien que vous at[tendiez] [illegible] le docteur Almanu; celui-ci, d'a[illegible] même, un excellent exercice à [prendre]. Fi de la tristesse! elle est bonne [pour] les gueux. Vous êtes jeune, riche [illegible] perdu de vue, il est vrai, de [illegible] notre première enfance à tous deux, [illegible] loin de Lisbonne, mais je ne [illegible] sérieux....

— Assez, assez, don Mello, interrompit [André] Stefanoff, dont le visage devint [tout à] coup d'une pâleur égale à celle [illegible] c'est bien, voilà qui est con[venu] [illegible] cette nuit avec vous, et ou [illegible] vous voudrez.

[illegible] du ton d'un homme [illegible] noyer dans la Newa, reprit [don] Mello.

[illegible] brusquement. Isaac se tint [illegible] respectueusement à ses côtés, [illegible] après avoir placé deux [illegible] de vin devant lui.

[En] ce moment, un messager couvert [d'un] ample manteau perça la foule, et se [illegible] mystérieusement à l'oreille d'An[dré] Stefanoff.

— C'est bien, reprit celui-ci, en se hâtant [de] suivre la lettre que cet homme lui ap[portait].

[Après] l'avoir parcourue, le comte laissa [tomber] sur Don Mello un regard où perçait [illegible] sombre.

— Le docteur Almanu, dit-il en portant [illegible] à don Mello, ne peut venir, mais ce [illegible] suffit.

[Il] tendit lui-même son verre à maître [Isaac] et le fit asseoir à ses côtés; Isaac ne [illegible] plus les objets, il se croyait possesseur de cent paysans.

— Ainsi, reprit le comte André Stefanoff, en vidant son verre, tout est tranquille à Petersbourg, maître Isaac? Comment se porte la grande duchesse?

— Plus belle et plus aimée que jamais, comme l'impératrice, sa belle-mère, répondit le digne hôtelier.

Le comte réprima un tressaillement [illegible].

— Et le grand-duc Paul?

— Le plus charmant cavalier de son royaume, aussi brave et aussi généreux que Rasoumowsky, son ami.

— Cet homme qui m'interroge est peut-être un espion, ajouta à part lui maître Isaac.

Mais André ne parla plus. Le souper achevé, don Mello qui ne comprenait rien au brusque changement opéré par un simple billet sur son compagnon, en demanda la cause. Le comte sourit d'une façon qui glaça le sang de don Mello. Dans [son] enfance commune, ces deux natures avaient appris de bonne heure à se connaître. Don Mello avait tous les vices et toutes les qualités d'un homme sûr de lui; c'était un génie ambitieux et entreprenant. Il avait bondi à la seule idée d'en voir au milieu de cette nuit d'aventures, une femme à laquelle il n'avait pas même songé jusqu'alors, tant la distance qui les séparait lui semblait infranchissable. En voyant le comte André Stefanoff abîmé de nouveau dans la contemplation du portrait de Catherine, il en fut presque jaloux.

— Auriez-vous donc les moyens de parler à l'impératrice? se demandait-il.

Minuit venait de sonner à l'horloge de maître Isaac.

Au dernier tintement de cette heure, répété par les marteaux des églises, don Mello fit un mouvement.

— Eh bien! reprit-il, en tirant le comte par la manche de sa robe, ne venez-vous point, André?

— Ce n'est point encore l'heure du rencontrer ce que je cherche, répondit le comte d'une voix sourde.

— André, reprit don Mello, est-ce bien une femme que vous cherchez cette nuit?

— C'est une femme, répondit André Stefanoff.

— Alors, c'est l'impératrice! s'écria don Mello, l'œil étincelant de jalousie.

Il semblait qu'on lui eût déjà volé son rêve.

— Et qui vous a dit que je songeasse à l'impératrice! demanda le comte froidement.

— Songez à quoi vous pensez regardez..... votre [illegible] ... je ne le compte[rais] pas.

— Vous ne nous êtes pas trompé, c'est vrai.

— Et tout en savez pourquoi vous vous diriez rencontrer l'impératrice?

— C'est [illegible] reprit André [illegible] bon que je le garde.

— Et si je vous le demandais comme à un ami?... objecta don Mello, en passant au ton de la prière.... je le diriez-vous André?

— [illegible] avec un [illegible] Mello, de cher... je défendu, à cette nuit l'impératrice? cher à rem[illegible] vous savez sans doute, — comment la découvrir au milieu de ce tumulte?

— L'impératrice — puisque vous tenez à la reconnaître, don Mello, reprit André, après une pause, aura ce soir une robe de couleur verte, sa ceinture sera cramoisie et frangée d'un simple effilé de laine blanche... Elle aura un voile blanc.

— Qui vous a dit cela?

— Ce billet d'Almanu, lisez.

— Oh! non, je vous crois, c'est inutile... Mais, encore un coup, pourquoi ce visage farouche? C'est une partie de plaisir que nous projetons, et je vous trouve les yeux égarés par la colère. Qu'avez-vous? que voulez-vous? Catherine est belle, elle est votre impératrice. Vous ne pouvez conspirer contre elle, André; d'abord vous me l'auriez dit.

— Je ne conspire pas, répondit froidement le comte, car je suis seul. Mais l'heure va venir, adieu. — Il se dirigea vers le seuil de la taverne.

— Non pas, non pas, André, je ne vous quitterai pas de cette nuit, s'écria don Mello, en s'efforçant de le retenir. Grâce à vous, maintenant je reconnaîtrai l'impératrice; — mais je n'ai pas, moi, d'idées contraires à son repos, et si je l'aborde, si je la rencontre....

— Eh bien?

— Eh bien, advienne que pourra, je n'ai point de secrets pour vous, comte André, si je la rencontre je veux l'aimer!

— Moi je la perdre! murmura le comte en s'arrachant des bras de don Mello par un brusque effort.

— Et moi la sauver! dit-il en s'éclipsant à son tour de la taverne de maître Isaac, un troisième interlocuteur que ni le comte ni don Mello n'avaient cru si attentif à leurs dernières paroles.

Tous trois disparurent dans des directions différentes.

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 7 novembre 1870.

Il ne s'est pas opéré de changement important sur le marché monétaire proprement dit. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 1 à 1 1/4 par mois les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales; 1 1/2 les bons; 1 1/2 à 2 les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales. Le papier hypothécaire de premier ordre est en demande à 10 pour cent par an. Le taux du papier hypothécaire est de 10 à 12 par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'ancienne direction de la compagnie de gaz Barbarin a été réélue aujourd'hui; elle se compose de MM. C. Cavaroc, E. E. Bernard, H. Van Black, E. K. Converse et Jesse K. Bell. Le vote donné représente pleinement les trois quarts des actions et s'été unanime.

L'or a ouvert à 110 3/8 à 110 5/8 contre 110 5/8 à New-York et fermé aux taux d'ouverture contre 110 1/2. On a vendu $8500 à 110 5/8, $1000 et $6000 à 110 1/2, $10,000 à 110 1/2 à 110 5/8, $2500 et $8000 à 110 5/8, $1000 et $3000 à 110 3/4. Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Le change étranger a encore été assez animé; les cours ont légèrement haussé avec l'or. Les opérations de sterling comprennent près de 6,000 livres, dont 2,000 et 2,000 connaissement à 119, — connaissement et clear à 119 à 119 1/4. 7,000 au même taux, 12,000 à 119 à 119 1/8. 500 ship's bill et et 6,000 clear No 1 à 119 1/8, 30,000 connaissement No 1 et clear à 119 1/8 à 119 3/8, 900 ship's bill à 119 1/2. — Le sterling peut être coté maintenant à 119 à 119 1/4 et 119 3/8 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 120 1/4 le change de banque.

Le change américain a été très ferme. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 de prime. Les transactions sont: $5000 en change de commerce, à vue sur New York, au pair, $15,000 et $18,000 en change de commerce, et $50,000 de banquiers à 1/32 de prime, $15,000 de banquiers et $25,000 de banque à 1/16, $20,000 de banque à 3/32, $5000, à vue, sur Providence, à 1/8 d'escompte.

$1500 en checks en or, de banquiers, sur New-York, se sont vendues à 1/16 d'escompte, et $14,600 à 1/8. Quelques-unes des banques demandent 1/4 de prime.

32 actions de la Banque de la Nouvelle Orléans ont changé de mains à $80 50; 5 de la Compagnie du Gaz Barbarin, à $171; 5 des Abattoirs à $16 75, 25 à $17 et 100 de la Compagnie de Navigation à $3.

$2000 de bonds dix pour cent de la ville se sont vendus à 98 3/4.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de certificats de la ville.

Les courtiers ont acheté les nouveaux mandats de l'Etat à 73 à 74 et les ont vendus à 74 à 74 1/2.

Il ne se fait rien dans les billets de la ville. Quelques courtiers ont offert de les acheter à 20 et de les vendre à 18 d'escompte.

PLUS TARD — Ce soir, au Board des courtiers, on a vendu 25 actions de la Banque nationale de l'Etat de la Louisiane à $30 et $500 en or à 110 1/2.

☞ Pour les offres et les enchères au bureau des courtiers, voir le tableau du Bulletin financier, partie anglaise.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Lundi soir, 7 nov 1870.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6800 balles, prises à des prix irréguliers, plus faibles et qui ont montré une baisse du medium et des grades plus élevés de 1/4c. Nous cotons le low ordinary à 11 c, ordinary 12 1/4 à 13 1/4, good ordinary à 14 c, low middling 15 à 15 1/4, middling 15 1/4 à — et strictement middling à — à 16 c.

A l'ouverture, le marché était assez animé, mais après la baisse causée par les nouvelles défavorables qui nous sont parvenues, les acheteurs ont été à même de remplir les ordres reçus antérieurement, mais qui jusque là n'avaient été forcés de laisser en souffrance; en outre la demande a acquis une activité telle qu'elle a amené des ventes qui ont embrassé le montant précité. Les prix ont montré une irrégularité considérable, et à la clôture, le low middling était indifféremment coté à 14 7/8 c, 15 c, 15 1/8 à 15 1/4 et 15 3/8 à 15 1/2 c. Les prix moyens ont cependant été conformes aux vues de la plupart des acheteurs, et c'est ce qui a donné une base à nos cotes. Il s'est vendu du low middling à un prix aussi bas que 14 1/2 et même 14 3/8, du strict à 15 1/4 et du Liverpool middling à 15 3/8, mais la grosse des affaires s'est opéré à des taux plus élevés.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal	20966	
Arriv. dep. le dern. état	4161	
Arrivé précédemm	163453	167614
		188310
Expédié aujourd'hui	1785	
Expédié précédemment	110286	112031
Stock en mains et à bord		75929

SUCRE—Les recettes, de matin ont embrassé 130 boucauts, mais ces envois n'ont été que partiellement débarqués, de sorte que les ventes se sont bornées à 250 boucauts à de la livre de commun, 10 c pour le fair, 10 1/2 c pour le good fair à fully fair, 11 c pour le seconds, 11 3/8 à 11 3/4 c pour le gris clarifié et 12 1/4 à 12 3/4 c pour le jaune clarifié.

MELASSE—Il a été reçu ce matin 1300 barils, dont environ 1000 barils, ont été débarqués et vendus à 32 1/2 à 35 et 40 c pour l'inférieure, 50 c pour le centrifuge, 65 c pour le prime, 66 à 67 c pour le strictement prime, 68 à 69 pour le strictement prime à choix et 70 pour la qualité de choix. Il s'est vendu quelques demi barils de strictement prime à choix à 72 cts le gallon.

FARINE—Le marché continue à être calme, bien que les prix de l'article soient un peu plus fermes. Ventes aujourd'hui de 1000 barils dont 50 de superfine à $4 75, 200 de triple extra à $5 75, 50 do à $5 87 1/2, 25 do à $6 25, 50 do à $6 25, 25 de triple extra de choix à $7 50 et 50 do à $7 75 le baril.

MAIS—Le marché est mieux approvisionné de maïs et les prix de l'article sont un peu plus faciles; vente de 30 sacs de blanc à 82 1/2 c et de 200 do de choix à 85 c le boisseau.

AVOINE—Approvisionnement plus rond et les prix de l'article sont plus bas. Ventes d'environ 800 sacs dont 200 et 278 de St Louis à 50 c, 50 et 100 do à 51 c le boisseau.

SON—L'approvisionnement du son est rond. Vente de 150 sacs à $1 07 1/2 et 100 à $1 le 100 livres.

FOIN—Le stock de l'article continue à être faible et est ferme. 100 balles de prime de l'Ouest vendues à $29 le tonneau.

SAINDOUX—Un lot de 40 tierçons de raffiné s'est vendu à 17 c la livre. Le stock de l'article est faible et le saindoux en tierçons est coté à 17 à 17 1/2 c, en barillet 18 1/2 à 19 c la livre. En détail la marchandise commande 19 1/2 à 20 c.

PORC—Pas de mouvement dans le commerce en gros. Le mess se vend par placement à $27 et se vend en détail à $27 50 à $28 le baril.

VIANDE SALEE A SEC—Il n'y en a pas en mains. Les dernières épaules se sont vendues à 15 1/2 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article du Nord se vend 21 à 22 cts, celui de l'Ouest est coté à 21 à 23 cts la livre.

SEL—La demande de sel de Liverpool continue à être bonne à des prix pleins. Pas de ventes de chargements les commerçans demandent $1 60 à 1 65 pour le gros sel de Liverpool et $1 85 à $1 90 pour le fin. Quand de forts lots sont pris en entrepôt sur des bateaux une déduction est faite pour le drayage. Le sel en poche se vend 10 c la poche de 8 livres et 5 c celle de 4. Le sel des Iles Turques est nominal.

BEURRE—Le stock de jaune de l'Ouest est faible et la demande bonne à 33 à 35 c, le bon beurre de l'Ouest commande 30 à 32 c, mais l'inférieur est invendable. Le choix du Nord est stable à 43 à 45 c, commun 30 à 35 c la livre. Commun 30 à 35 cts la livre.

COTES DÉCHARNÉES—Se vendent à $18 le baril.

Marché aux bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1870.

Arrivé, [illegible] 385 bœufs du Texas, 386 veaux et veaux d'un an, 459 cochons, 771 moutons.

Vendu—384 bœufs du Texas, 164 veaux et veaux d'un an, 82 cochons.

A vendre—344 bœufs du Texas, 504 veaux et veaux d'un an, 1321 cochons, 771 moutons, 11 vaches à lait.

Bœufs du Texas, nourris au mais, [illegible] par livre nette			
[Bœufs du Texas, choix, par tête]	30 00	à	35 00
[illegible]	25 00	à	30 00
[illegible]	20 00	à	25 00
[illegible]	14 00	à	18 00
Cochons, par livre, gr			
Cochons (stock) par tête gr	7 00	à	10 00
Moutons, 1re qlt., par tête	4 50	à	5 00
Moutons, 2me qlt., par tête	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	100 00	à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt, par tête	65 00	à	75 00
Vaches du Texas, avec veaux par tête	[illegible]		[illegible]
Veaux de lait par tête	8 00	à	10 00
Veaux d'un an par tête	5 00	à	12 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*. } Mardi matin, 8 novembre 1870. }

Temps magnifique hier toute la journée avec un beau ciel et une chaleur [illegible] [commercial], il a agréable. Quant au mouvement, plusieurs des [illegible] entrés dans paquets réguliers belles cargaisons et qui notre port partir hier ayant été dans la devaient de remettre leur départ à aujourd'hui faute de travailleurs; l'élection [illegible] chargements.

Sont arrivés hier: Le Bradish Johnson, de la côte d'en bas; le Henry Tête, de Donaldsonville; le Bart Able, de Ouest-Baton-Rouge; le W. S. Pike, de Hermitage Landing; le Travis Wright, le Bertha, l'Era No 10 et le 13th Era, tous les quatre de la rivière Rouge; le Wade Hampton, de Fort Adams; le R. E. Lee et le Grand Era, de Vicksburg; le Thompson Dean et le T. L. McGill, de St-Louis.

Sont partis hier: Le Hunter, pour la côte d'en bas; le Henry Tête, pour Donaldsonville; le Bart Able, pour Ouest-Baton-Rouge.

Parmi les départs réguliers d'aujourd'hui, nous mentionnerons le beau bateau La Belle, capt. A. Dugas, lequel fait toujours ses trois voyages par semaine jusqu'à Donaldsonville, partant de la Nlle-Orléans tous les mardis et jeudis à midi, et les dimanches matin à 9 heures. M. J. E. Leblanc est chargé de l'administration du bureau, et M. J. Gauthreaux, assisté de M. Gust. Trepagnier est chargé du fret.

Partira ce soir, à 5 heures, pour les Attakapas, le bateau le Prétendeur, capt. Petitbonne, lequel prendra du fret pour le Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeannerette, la Nlle Ibérie, Fausse-Pointe, Saint-Martinville et tous les attérages intermédiaires. Mr. A. Meynier est chargé du département des finances.

Partira aussi aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi, le bateau à vapeur le Bertha, capt. Ben. W. Kay, lequel fait le service régulier de Grand Ecore, Alexandria et tous les attérages intermédiaires. M. Tom Clements est chargé des affaires du bureau, et M. J. Spear est préposé au département du fret.

Partira aussi ce soir, à 5 heures, le magnifique bateau le Robt. E. Lee, capt. J. W. Cannon, lequel a repris ses voyages réguliers comme par le passé. Le Lee prend du fret et des passagers pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, Port-Hudson, Bayou Sara, Tunica, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires. A Vicksburg, ce bateau se reliera avec ceux qui desservent les rivières Yazoo, Sunflower et Tauchipaho. M. John H. Mossop est chargé des affaires du bureau et M. Sullivan est préposé au département du fret.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs d'ici à Fort Adams sur le beau bateau de la malle le Wade Hampton, lequel a remis son départ à cette après-midi, à 5 heures.

Parmi les départs réguliers de demain, nous signalerons le Bradish Johnson, pour le bas de la ville; le St John, pour Baton-Rouge, et le Henry Tête, pour la côte d'en haut.

CHANGEMENT DE LOCAL.

Pension Française.

MME DENISE a transféré sa PENSION, du No 61 rue Bourbon, au No 107 rue Douane.

Prix, par jour (y compris vin et chambre)....$2.
par semaine (pension régulière)........$5.
6oct 3m MJS

Changement de Bureaux.

LES Bureaux du Louisiana Frear Stone Manufacturing Company ont été transférés au No. 161 de la rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne, où seront reçues les commandes de toute espèce de travaux en pierre pour bâtisses, escaliers, tombes, monuments, pierres de tombes, pierres plates, balquettes, et pour réparations. On recevra également les ordres à la boîte 105 du Mechanics' and Dealers' Exchange.

NEWTON RICHARDS, Président.
3nov—1m

CHANGEMENT DE LOCAL.

LE magasin à l'enseigne "Chapeau du People," (The People's Hat Store) a été transféré du No 50 rue des Magasins, au No 241 rue Vieille-Levée, entre St-Philippe et Dumaine, en face du Marché Français, où les soussignés espèrent revoir leurs habitués et le public en général. Ils auront en outre un choix varié d'Habillements et de Marchandises du Pays qu'ils vendront aux plus bas prix.

2 nov—1m VEGA & MENENDEZ.

TRANSFERT DE MAGASIN.

G. W. W. Goodwyn,

FABRICANT de ferblanterie et Marchand de Fourneaux de Cuisine, a transféré son magasin du No 62 de la rue du Camp,

Au No 52 de la rue Gravier.

30oct—1m Près le coin de la rue Tchoupitoulas

Changement de local.

VOSE BROTHERS,

Négociants commissionnaires et marchands de provisions, ont transféré leur magasin

1nov—1m Au No 97, rue des Magasins.

Changement de Local.

NOUS avons transféré notre stock aux vastes magasins Nos 45 et 47 de la rue Front, 16 et 18 de la rue Fulton, à une porte de l'angle de la rue Poydras. Nos entrepôts, Nos 16 de la rue Fulton et 13 de la rue Front, seront bientôt transférés à notre nouvelle bâtisse, Nos 30 et 32 de la rue Front, laquelle est en voie de construction.

N. B. Les chars du chemin de fer des rues Canal et Claiborne passent devant nos magasins toutes les trois minutes.

30oct—1m BOSTICK & SEYMOUR.

LOUIS BERNOS, Agent.

AU No. 39 DE LA RUE NATCHEZ.

OFFRE à vendre—

CHAUX, CIMENT, PLATRE, POILS, GOUDRON, POIX, RÉSINE, TÉRÉBENTHINE, GOUDRON et MATÉRIAUX à toitures, SOUFRE, CHAUX pour la fabrication du sucre, TOILE D'EMBALLAGE, HUILES, SAINDOUX, HUILE DE LIN, HUILE DE BALEINE, HUILE DE TANNEURS, HUILE D'ECLAIRAGE.

TOUTE ESPÈCE D'ENGRAIS.

Il attend un assortiment complet de blanc de céruse, peintures, vernis, brosses, etc.

LOUIS BERNOS, Agent.

26 oct—1m Au No 39 de la rue Natchez.

Groceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, &c., &c.

M. E. DELÉRY annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir au No 18, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, un magasin de Groceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, etc., etc., le tout de première qualité et aux prix les plus modérés.

☞ Les marchandises seront délivrées à domicile sans frais. [illegible]

OUVERTURE DES ÉCOLES.

La Maison Lelièvre,

174......rue Royale......174

Succursale rue Baronne No 9, près Canal.

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu son assortiment de livres d'école français et anglais et articles de bureaux est des plus complet.

Toutes les marchandises seront vendues à l'ancien magasin et à notre succursale, au plus bas prix de la place. 12 oct—1m

Bureau du Barbarin Gaslighting Co

DES OUVRIERS CHAUDRONNIERS trouveront un emploi permanent et de bons gages en s'adressant à

A. E. DUPAS, Ingénieur en chef, rue Derbigny No 56, Entre Conti et Bienville.

26oct—15f

Nouvelle Orléans, 25 octobre 1870.

LES Actionnaires de la Compagnie du CHEMIN DE FER SUD-EST (South Eastern R. R. Co.) sont, par le présent, notifiés qu'une assemblée générale aura lieu le MERCREDI, 23 novembre 1870, au No 39, rue Natchez. Les Actionnaires sont priés d'être ponctuels.

Par ordre du Board,

26 oct—30f B. L. MILLAUDON, Président.

Bureaux de la Compagnie de Gaz Barbarin de la Louisiane,

No 16 Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1870.

1O.—Conformément aux termes de la Charte, une réunion des actionnaires, pour l'élection annuelle de Directeurs, aura lieu aux bureaux, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, le 7 du mois prochain, c'est-à-dire, le premier lundi de novembre.

2.—Les actionnaires de cette Compagnie sont, en même temps, appelés à voter sur un amendement à l'article XI de la Charte de cette institution. C. CAVAROC, Président.

AUG. WM BRETTE, Secrétaire. 29oct—10f

VICTOR BOLIS.................A. A. PECOT.

BOLIS & PECOT.

MESSIEURS BOLIS & PECOT, propriétaires d'une patente pour la Charrue à Sarcler, annoncent aux planteurs qu'ils partiront pour l'ouest dans les premiers jours de novembre, afin d'y faire fabriquer des charrues à sarcler. Leurs moyens étant très limités, ils conseillent aux planteurs qui désirent essayer cet instrument à leur adresser leurs commandes dans le courant d'octobre ou avant cette époque; elles seront exécutées le plus tôt possible. Chaque habitant devrait avoir au moins une charrue pour être à même, au commencement du printemps, d'en déterminer le mérite et avoir le temps de faire de nouvelles commandes pour la saison. Les propriétaires ne fixent pas de prix, car ils ignorent à combien s'élèveront les frais, mais ils promettent aux planteurs que leurs conditions seront aussi raisonnables que possible, car leur but est de mettre l'invention à la portée de tout le monde.

Les demandes doivent être adressées à D. M. Pecot (bureau de poste de Cypremort, paroisse Ste Marie, Lne.) que nous avons nommé notre agent général, ou à Pascal & Isley, Nouvelle-Orléans.

Références à la Nlle-Orléans—Pascal & Isley, Robert Hare, Price, Hine & Tupper, Berand & Gilbert.

Nous référons les personnes intéressées à consulter les avantages de notre charrue, au certificat suivant, qui porte la signature de planteurs qui ont employé ou vu fonctionner l'instrument et ont tous, suivant leurs besoins, commandé de cinq à dix charrues.

— CERTIFICAT —

Je certifie que j'ai employé un instrument aratoire appelé charrue à sarcler inventé par M. Victor Bolis, de Ste Marie, et pour lequel il lui a été délivré une patente le 30 août 1870. J'en reconnais, sans réserve, l'efficacité pour la culture de la canne à sucre, du coton, du maïs et de tout ce qui se plante en rangs, et je le considère comme le meilleur des cultivateurs actuels, non seulement pour détruire toutes les herbes qui infestent la récolte, mais comme un moyen d'économiser le travail. Un laboureur, à l'aide de sa paire de mulets, peut sarcler de cinq à sept arpents par jour. La charrue sarcle, complètement et d'un seul coup, tout un côté de la rangée, depuis le sillon de l'eau jusqu'à la plante; elle soulève, à volonté, un demi-pouce à trois pouces de terre; les socs n'ont ensuite qu'à enlever l'herbe qui se trouve parmi les plantes. On la manie aussi aisément qu'une charrue, et quelques explications suffiront à faire comprendre la manière de s'en servir. Je suis convaincu que les planteurs, en employant la charrue à sarcler, pourront économiser un tiers (ou davantage) du travail qu'exige une récolte.

B. MARTEL.

Les soussignés, planteurs de Ste Marie, ayant vu fonctionner la charrue à sarcler, l'approuvent sans réserve. Ils sont persuadés qu'elle exécutera tout ce que mentionne le susdit certificat.

L. GREVEMBERG,	J. WEBSTER & FAY,
W. P. KEMPER,	AD. SORREL,
ED. SILLAN,	EMILE SILLAN,
G. L. FUSELIER,	EUG. FORTIER,
J. A. FRERE,	THOS. J. FOSTER,
A. L. FUSELIER,	A. SIMON,
J. G. PARKERSON,	

29oct—1f

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de ma bière [illegible] et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, un dépôt d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés [illegible].

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous offrons à bas prix, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à feu, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

Lundi soir, 7 novembre 1870.

DERNIÈRE SEMAINE DE L'ÉMINENT ACTEUR

Robert McWade.

CHANGEMENT DE PROGRAMME.

Trois pièces: THE DUTCH RICHARD III, HANDY ANDY et POOR PILLICODDY.

Changement d'heure—Les portes seront ouvertes à 6 1/2 P. M., et le spectacle commencera à 7 1/2.

En répétition—Le magnifique drame intitulé The Lost Ship. 3 nov

TEINTURE A LA VAPEUR ET DEGRAISSAGE.

E. EUG. GEORGEST,

Coin Remparts et St Philippe.

CETTE maison qui a su faire l'an dernier, par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements.

Robe en cotonnade pour noir 60, jupe 40, en laine et laine et coton 75, jupe 50. Paletot pour noir 75, pantalon $1 00, gilet 60, paletot pour marron $1 25, pantalon $1 00, robe en soie pour noir $1 50, jupe 75, pour marron $1 50, pour bleu, rose, vert, rouge violet $1 50, rideaux rouge 60, autres couleurs 1 00. Nettoyage de paletot, pantalon, gilet, robe, 40, 60, 75 cts. [illegible] sept—1m

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER.

Les maisons Nos 97 1/2 et 99 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Elles viennent d'être complètement réparées et ont cave, gaz, waterworks, etc.

S'adresser rue de l'Esplanade 94. 4 nov

MAISON A LOUER—La grande maison en briques et à trois étages, avec double veranda, située au No 29 rue Ibyrale, entre Dumaine et St Philippe. On pourra en avoir possession immédiatement. A un bon locataire on réduira le prix du loyer. S'adresser à THEO. DANZIGER & SON, 212 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne, près du Temple de Musique de Blackmar. 3nov

A VENDRE Une magnifique maison de résidence, à étages et veranda en fer, peinte à neuf, les dépendances en parfait état; avec gaz, cave, chambres à bains, &c., No 115, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne. Aussi, un ameublement de salon.

S'adresser à PEPIN & TURCOTTE, 1er nov 158, rue du Canal, coin Baronne

Maison meublée, dans la rue de l'Esplanade

A LOUER—La maison à étage, admirablement située, après l'angle des rues Esplanade et Roman (côté de l'ombre), bien meublée, offrant tous les agréments modernes, à douze minutes seulement de la rue du Canal, dans le turf, leur voisinage, près des meilleurs marchés et écoles de la ville. La famille est en Europe. Le locataire peut avoir tout ce qu'exige un ménage, piano, etc. S'adresser à côté, ou à

W. F. CHAPMAN, 30oct Au No 80 de la rue Carondelet.

A LOUER—La belle résidence No 20, rue Esplanade, entre Bourbon et Dauphine—Grands appartements, chambres à bains, citerne, water works le tout en parfait ordre.

Possession en sera livrée immédiatement.

S'adresser à BREAUX & FENNER, 30oct—12 5, Carondelet.

A Louer,

Une jolie maison, située rue Toulouse, No 50, entre les rues Royale et Chartres, contenant six appartements, cuisine et trois chambres au dessus des cuisines, citerne et water-work—convenable pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser rue d'Orléans No 68. 26 oct—1m

A louer,

LA MAISON DE RÉSIDENCE, en briques, à trois étages No 21 rue des Remparts, entre Canal et Douane. S'adresser à Arthur Denis, 19 oct No 100 rue du Canal, au 3e

A Louer

LE beau logement situé au dessus du magasin de T. Moreau, encoignure Royale et Toulouse. Possession immédiate sera donnée.

T. MOREAU, 14 oct—1 m Coin Royale et Toulouse.

A LOUER.

La résidence en planches, à deux étages, rue Dauphine No 340, près de la rue Esplanade, avec gaz, citerne et water works. On entrera en jouissance immédiatement.

S'adresser à O. HOPKINS, 2 oct 28 rue de l'Union.

A louer,

UN TERRAIN 64 sur 120 pieds, rue des Remparts, No 227, entre St. Philippe et Ursulines. Une partie des améliorations pourront être démolies au gré du preneur, avec ou sans le bail. Emplacement convenable pour un dépôt. Une maison basse de 4 chambres et 2 cabinets, est bâtie à l'un des angles du terrain.

Pour les conditions s'adresser rue de Chartres No 22. 30 sept—3 m—112

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

Nos. 176 Rue Gravier et 39 Rue Dauphine.

Fourniront aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix. 31juillet—4m

Charbons Pittsburg, Mount Carbon, Anthracite et Cannel.

C. TYLER.

Au No. 15 de la rue Carondelet.

(Dépôt au pied de First street.)

Vend de ces charbons, en gros et en détail, aux plantations, aux familles aux propriétaires de presses à coton et de bateaux à vapeur, — aux plus bas prix du marché. 12 oct—2ins

CHARBON! CHARBON! CHARBON!

BOYD, WILMOT & Co.,

Au No 166 de la rue Poydras.

Sont à même de fournir les meilleurs CHARBONS Pittsburg, Anthracite et Pittsburg Nut aux familles, hôtels, presses à coton, fonderies, steamers et bateaux à vapeurs, au plus bas prix du marché. Ils peuvent également livrer, de Baton Rouge à un point quelconque de la côte, par cargaison de bateau, du charbon de Pittsburg de la meilleure qualité. 11 oct—1m

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE.

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent les steamers, les presses à coton, les autres presses, les fonderies et les familles. Dépots—Sur la Levée, au ferry du 3me District et au coin des rues Louisa et Levée. Bureau, No 20 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

☞ Les ordres sont reçus soit au bureau, soit aux dépôts. 25sept—3m

SPENCER FIELD, JR. WALTER O. BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS

Bois de Frêne, Chêne et Pin. Ils approvisionnent promptement et aux plus bas prix du marché; les steamers, les bateaux à vapeur, les presses à coton, les fonderies et les familles. Bureau principal, au No. 147 de la rue du Camp, coin Girod. Succursale, No. 261 de la rue des Magasins, près Povrferré 20 sept—4m

G. W. DUNBAR & SON,

12 et 14......RUE ST-LOUIS......12 et 14

Nouvelle-Orléans,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS —de toute espèce de—

Liqueurs françaises, Anisette, Curaçao, Marasquin, Figues de la Louisiane, fraîches, En bocaux et dans des boites en ferblanc; FABRICANTS des SIROPS DE FRUITS Qui ont remporté le prix. 26déc—1an

J. CAZAUX, Bordeaux. M. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,

73..............VIEILLE-LEVEE..............73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsh, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crême de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure. [illegible]—1an

MÉDAILLE D'OR 1869.

REVOL, Armurier,

210..........Rue de Chartres..........210 entre Madison et Dumaine,

Informe les chasseurs et amateurs en général, qu'il vient de recevoir des fusils anglais et français, du calibre 14 à 16, de 40 à 46 pouces de longueur, très propices pour chasseurs de profession, surtout pour chasseurs de canards. Il a aussi le plus bel assortiment de fusils Lefaucheux qu'il y ait en ville. Aussi, diverses pièces de fusil et de pistolet, pour armuriers de la campagne. Il invite les acheteurs à visiter son magasin avant d'aller ailleurs. 1er oct—3m v et c

J. SAGET,

ARMURIER,

198......Rue de Chartres......198

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il vient d'arriver d'Europe avec un assortiment de fusils de chasse, de carabines de salon, de revolvers et de cheminées fines faites par lui-même et qu'il garantit pour un an.—NOTA. M. Saget vient d'obtenir, à Liège, un brevet de perfectionnement pour des modifications apportées aux fusils se chargeant par la culasse. 14 sept—3m

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

182..........RUE POYDRAS..........182

— Entre les rues — Carondelet et Baronne.

(Établi autrefois rue Bourbon.)

5nov—1an

SOCIÉTÉ

Pour élever un monument à la MÉMOIRE DU GÉNÉRAL LEE.

Contribution de la Société du Monument de LEE en Louisiane.

Article 1er—Cette Société sera connue sous le nom de SOCIÉTÉ LOUISIANAISE DU MONUMENT DE LEE, et son objet sera d'élever un monument convenable dans la ville de la Nouvelle-Orléans pour perpétuer la mémoire du grand capitaine et du grand citoyen ROBERT E. LEE.

Art. 2—Cette Société sera composée de toutes les personnes qui paieront une entrée de cinq dollars, pour laquelle un reçu sera donné; le gouverneur de l'Etat de la Louisiane et le maire de la ville de la Nouvelle Orléans seront membres ex-officio de cette Société.

Art. 3—Les affaires de cette Société seront conduites par un conseil de vingt trois directeurs qui seront élus aussitôt que la Société comptera cent membres. Le conseil des directeurs, dès qu'il sera élu, choisira dans son sein:

Un Président,	Un Secrétaire,
Deux Vice-Présidents,	Un Secrétaire-financier,
Un Trésorier,	Un Secrétaire-correspondant,

qui rempliront leurs fonctions jusqu'à ce que le monument soit achevé. Le conseil des directeurs sera autorisé à faire une charte pour cette Société conformément aux lois de l'Etat, et il aura tous pouvoirs pour faire tes règlements qu'il croira nécessaires.

Art. 4—Le conseil des Directeurs sera autorisé à recevoir des contributions volontaires pour toutes sommes, et à en accuser réception publiquement chaque semaine.

A une réunion générale de la Société tenue aujourd'hui dans le salon du City Hotel, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour composer le conseil permanent des Directeurs, ainsi qu'il est prescrit par l'article 3 de la Constitution:

W. M. Perkins	Thos Hoo
Dr W. N. Mercer	S. H. Kennedy
Jno. C. Gaines	W. S. Pike
A. M. Fortier	Jos. Jackson
E. Rigney	E. N. Marks
W. B. Schmidt	Ed. Barnett
Chas. Cavaroc	Henry Renshaw, Sr.
Gén. R. Gibson	Gén. G. T. Beauregard
Patrick Irwin	Jno. Burnside
C. M. Messmit	R. S. Morse
Lloyd R. Coleman	E. A. Tyler
	Chas. E. Fenner.

Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1870.

J. O. CAMPBELL, Secrétaire pro tem.

3oct—

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c, &c.,

[illegible] 16 & 18..........ST-LOUIS STREET..........16 & 18

DENTISTES.

$20 Seulement $20.

LE DR. OSC. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 62, rue Bienville, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 13oct—1an

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

[illegible]......RUE DU CANAL......[illegible] entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction des dents sans souffrance par le chloroforme. [illegible]

Dr. C. BLANCKE,

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM! la découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCES.

LE DR. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. [illegible]

Le Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 14 de la rue Baronne, au dessus du magasin de M. Saloon. Il sera heureux d'y recevoir ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services.

Il donne des consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 6 heures du soir. 8nov—1an

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1870.

A la demande d'une majorité des actionnaires, une assemblée des actionnaires aura lieu le MARDI, 8 novembre, à 2 heures, pour décider s'il convient de changer la Banque en Banque Nationale.

Par ordre des Directeurs,

GEORGE A. FRERET, Caissier

Appareils Vaporifères Portatifs

— DU —

Dr LEFEBVRE

POUR prendre soi-même, ou administrer du malade, des bains de vapeur de tous genres, des demi bains et des douches aux malades, dans le lit.

Aussi—Petits appareils pour les inhalations de vapeur simples ou composées, extrêmement utiles dans les affections des voies respiratoires, et pour doucher les parties délicates ou douloureuses, telles que les yeux, la bouche, le nez, les oreilles, la surface des plaies, etc., etc. Ces petits appareils sont aussi employés avec succès pour combattre les névralgies, provoquer une aspiration locale, et produire la calefaction des tissus morbides.

Les appareils dont il s'agit ont été expérimentés plus de deux mille fois dans les hôpitaux civils et militaires de Paris et ont reçu l'approbation de l'Académie de Médecine (séance du 17 mai 1870).

☞ Le Dr LEFEBVRE, qui se propose de passer quelques mois à la Nlle Orléans, peut être consulté de midi à deux heures, chez le Dr. Duperron, dentiste, No 62 rue Bienville, coin Royale. Il mettra quelques appareils à la disposition de ses confrères qui auraient des malades atteints d'affections chroniques à traiter par la sudation et l'absorption cutanée. 11 oct

The New Orleans Antiseptic Air tight Wood Burial Case Company.

CETTE compagnie, montée sur le modèle de la grande Entreprise des Pompes Funèbres de la ville de Paris, procédera aux inhumations comme toutes les entreprises particulières de cette ville l'ont fait jusqu'à ce jour, mais afin de pouvoir rendre des services sérieux à la communauté et mettre le public à même de juger de la différence existant entre cet ancien système et celui (adopté tout récemment à Paris) cette Compagnie lui donnera par avance:

1o—De pouvoir procéder aux exhumations et exhumations sans infection, à l'aide des cercueils antiseptiques brevetés, qui, bien que simplement confectionnés de bois, remplacent si avantageusement les cercueils métalliques et dont les nombreux et précieux avantages ont été constatés du Bureau de Santé et d'un Corps médical de cette ville, attestant la supériorité.

2o—D'opérer, par conséquent, le transport d'un corps sur n'importe quel point du globe, sans aucun danger.

3o—De pouvoir pratiquer des embaumements sans altération des traits et changement de couleur primitive, à l'aide d'un procédé entièrement nouveau.

La Compagnie se chargera également de la construction et de la vente de toute espèce de tombe, dans n'importe quel cimetière, et elle traitera directement avec les églises, couvents, grands établissements ou associations de n'importe quelle nature, pour un prix fixé d'avance pour les funérailles de leurs membres. Les prix des différentes classes d'enterrement sont tarifés et mis à la portée de toutes les Bourses. Ce tarif est publiquement exposé dans les bureaux de la Compagnie, No 21 rue Baronne. [illegible]

La Manufacture de Candis à la vapeur

No 50 et 52, rue Nlle-Levée, encoignure Natchez Alley

DE C. H. MILLER & Co, a à dater de ce jour, changé le nom de la Société en celui de MILLER & DIELMANN.

Ils viennent de terminer les travaux de leur nouveau Magasin et Laboratoire et sont tout à fait prêts à remplir les ordres qu'on peut leur donner à la satisfaction de leurs nombreux chalands et du public en général. Ils ont toujours un grand assortiment de toute espèce de marchandises en fait de sucreries imaginables en fait de candies, et une grande quantité de liqueurs de la Californie, et une grande variété de pièces d'artifice.

Aux marchands de comestibles nous vendons les bâtons de candis à la cente la livre en prenant 10 livres au plus, et nous les livrerons à domicile sans frais de transport. Tous les produits seront vendus à des prix remarquablement bas. Et aux marchands de la campagne nous délivrerons, ce qu'ils nous achèteront, libres de tout frais de dépôt et de bateaux à vapeur.

2 oct MILLER & DIELMANN.

FAIRBANKS & CO.,

FOURNISSENT les seules leviers à coton (balances) sur lesquels on puisse compter. Avec ces leviers les poids indiqués par les marchands de la campagne s'accordent avec ceux indiqués par les peseurs de la ville, lesquels règlent leurs balances sur celles de Fairbanks, les dits leviers s'accordant eux mêmes avec ceux de la Douane. L'attention des planteurs et des marchands de sucre et de coton est appelée sur ce fait. Les leviers dont il s'agit s'achètent à l'agence du Sud de Fairbanks.

W. B. BOWMAN, Agent.

2sept 3m V et C 53 rue du Camp.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,

(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG..........Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à dessécher, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toute espèce, colonnes et façades de bâtisses, en fer, barres de grates et toute espèce de fontes. 14 sept—1 an.

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, ou s'être cotisées, dans le but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, peuvent signer ces articles d'association à notre bureau, No 18 rue Royale, au premier.

E. FUSELIER, EDOUARD BARNETT, M. T. DUCROS.

15 oct

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS.

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.

seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE, Nos 50 & 52 Nlle-Levée,

17avril—1 an Coin Allée de Natchez

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1868 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navire, feutre inodore, feutre à crin, &c., &c.

Fabrique de feutre, de Lagan, à Belfast, et Nos 22 et 23 1/2 Billiter Street, London.

Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il se passe beaucoup de temps avant qu'il les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface sablonneuse qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre, ils bonnet et la facilité avec laquelle on la pose l'a fait préférer, dans les Indes et les autres colonies, à toutes les préparations de ce genre. N'étant pas lourde et se transportant aisément, elle est précieuse pour les fermiers qui habitent des districts éloignés. Si l'on en veut faire usage sur un contentement on peut l'enlever puis la poser sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de bureaux, &c. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Elle est en rouleaux de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yardes.

A vendre par J. G. LINGHAM & Co, agents,

7juillet—1an Au No 7 de la rue Carondelet.

F. GONTHIER,

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,

43..........rue St. Charles..........43

Vis-à-vis l'Hôtel.

Vient de recevoir un nouvel assortiment de draps français et américains, et est prêt à recevoir ses anciens clients dans l'établissement, sa nouveauté. Et des prix réduits. [illegible]

Tonnellerie Tonnellerie.

Aux Planteurs et aux Marchands.

Je suis prêt à conclure un marché pour 500 à 2,000 boucauts à sucre de bonne qualité; le grand nombre d'ouvriers et la quantité de matériaux, j'offre de bons boucauts à sucre, de seconde main.

B. J. BERKERY,

Au No 25 du Front Street—Débarcadère de sucre, à la Nlle-Orléans

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER,

Wagons, Berceaux, Paniers de provisions, Paniers à ouvrage, Chaises, Paniers à linge,

IMPORTATEUR DE

Paniers allemands et français, de fantaisie, &c.

Aux Nos 20 et 22 de la rue de Chartres [illegible]

Dépôt de Riz du Sud.

D'AQUIN & PHILIPPI,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,

Au No. 47 de la rue Peters.

Boite 118, du bureau de poste. Nlle-Orléans. Avances libérales sur consignations. [illegible]

WHISKY. WHISKY.

L. Mannel,

Agent de plusieurs Distilleries de Cincinnati

Offre au commerce de la ville et de la campagne un grand choix de whisky de première qualité à toute la galion. S'adresser, 31 rue Dumaine, maison T. Ferré. 22 oct—1m

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée le 11 août 1868.

CHAS. T. HOWARD..............Président

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

30,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT $50,000

CLASSE F.

Tirage, le SAMEDI, 12nov, 1870, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co..........Contractants

—PLAN—

30,000 billets—Prix du billet: $10 seulement

[illegible]

Billets entiers: $10—coupons en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,

Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre. [illegible]

SAISON D'AUTOMNE.

LEON GODCHAUX,

51 ET 53......RUE DU CANAL......51 ET 53

Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille-Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA—Nous offrons au public un vêtement entièrement nouveau, le DERBY, remarquable par son élégance et qui sera certainement le plus recherché et le mieux porté de la saison.

11sept

Wm A. VALLOFT,

MARCHAND DE MEUBLES,

249..........Rue Royale..........249

Entre St-Philippe et Ursulines

Rappelle à ses amis et au public qu'ayant, par les derniers arrivages, considérablement augmenté son beau stock de meubles de chambres à coucher, de salon et de salle à manger, en bois de rose, en acajou et en noyer, des derniers goûts, il peut aujourd'hui les vendre aux plus bas prix du marché. Les personnes qui se disposent à se marier, feront bien de s'adresser à lui avant de faire leurs achats. 16 oct—1m

P. DEJAN,

MARCHAND DE MEUBLES,

Neufs et d'Occasion,

ENCOIGNURE DAUPHINE ET QUARTIER.

Achat, Vente et Réparation de Meubles.

☞ On se charge des Déménagements.

M. Dejan, qui revient d'Europe, et qui a visité les fabriques de New York, Boston et autres, a choisi de beaux meubles. Il engage les personnes qui sont sur le point de se marier, à visiter son grand établissement au coin des rues Dauphine et Quartier [illegible]

ENTREPOT DE RIZ,

A la Nouvelle-Orléans,

A. MAUREAU,

43..........Rue Peters..........43

ENTRE LES RUES DOUANE ET BIENVILLE.

TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ.

Ordres promptement remplis.

16fev—1an

J. J. ALBERT,

30....Rue de Chartres....30

Encoignure Douane,

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre:

Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., de Convenable pour le détail de la ville et celui marchands de la campagne. [illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits. [illegible]

BONNIN & ESCUDIER

Sugar Train.

Patenté le 27 juillet 1869.

CE nouveau système d'équipage à faire le sucre, a reçu l'approbation générale à la dernière foire d'Etat, et à en juger par les ordres déjà reçus, est destiné dans un temps très rapproché à remplacer le vieux système par le fait qu'il coûte moins, requiert moins de force pour le faire fonctionner et réalise une économie de combustible d'au moins cinquante pour cent. Brûle également bien le bois ou le charbon.

Agent à la Nouvelle-Orléans, M. R. Guberbelle, No. 13 rue Toulouse, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires, ainsi que les pamphlets contenant les différentes grandeurs, les prix et conditions. Les commandes laissées chez lui recevront une prompte attention. 4 mai—6m

MIRAMON & Cie,

99 & 101 rue de Chartres,

MARCHANDS DE MEUBLES,

EBÉNISTES ET TAPISSIERS. Achat, échange et réparation de meubles, draperies et housses pour meubles en tous genres. Fabricants des sommiers à Bon et Bon.

On fait les déménagements.

On prend des meubles en magasinage.

17fév—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11,

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc., y sont fournis avec détail.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine et par mois. Ce restaurant est ouvert jour et nuit. [illegible]

JULIUS LOEFFLER,

POSEUR ET MARCHAND d'installation de gaz,

196..........RUE DE CHARTRES..........196

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

L'ouvrage est garanti. 4 nov—1 an

ENGRAIS!!!

LES planteurs sucriers et les personnes qui désirent acheter le meilleur ENGRAIS du Sud, l'engrais qui se vend à meilleur marché, en grandes ou en petites quantités, sont invités à s'adresser à A. F. POWER,

Au No 2 de la rue Palmer, coin Canal.

SUCRES-MELASSES,

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, sucre en morceaux, cristallisé et en poudre. A. THOMSON & CO. No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, aussi Golden, Louisiane et Choisis. A. THOMSON & CO. No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et Jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO. No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de la Louisiane. A. THOMSON & CO. No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO. No 48 de la rue Tchoupitoulas.

INSTITUTIONS.

EXTERNAT.

DES DEUX SEXES

Mlle CHAPUIS,

No. 128, rue Royale

Entre Toulouse et St-Pierre

Université de l'Etat de la Louisiane,

[illegible] BATON ROUGE, LOUISIANE,

Fondée et soutenue par l'Etat

Neuvième Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1871. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, telles qu'elles sont enseignées dans les principaux Collèges ou Universités.

Cours des Études.

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature ou Scientifique au choix; d'une école spéciale de Génie civil et de Commerce.

Librairie, Appareils ou Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus célèbres du Sud, contiennent l'immense collection du feu Col. Wailes, du Mississippi, et les Chartes de Topographie, de Géologie et Agronomie Géologique de la Louisiane.

Admission

Est accordée aux Cadets n'ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Géographie, l'Anglais et la Géographie.

Dépenses

Pour tout excepté le linge, pour dix mois, $[illegible], payable d'avance, la balance le 1er février, ou par des traites à vue de [illegible] à 4 pour cent. Les frais doivent être fixés par la Banque de Dépôt ou des Cadets.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les dépenses ne sont comptées qu'à partir de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercices tous les jours. Une batterie d'artillerie est à même d'apprendre aux Cadets l'artillerie. Uniforme des Cadets, habillement gris, que l'on peut se procurer à l'établissement pour un prix modéré.

Pour plus d'informations, s'adresser à

D. F. BOYD, Surintendant, Baton Rouge, La.

Ou au Collège de l'Université, à la Nouvelle-Orléans, chez Swarbrick & Co, 66 rue du Camp.

Collège des Jésuites,

A l'angle des rues Commune et Baronne.

CETTE institution fera sa réouverture, pour le nouveau cours d'études, LUNDI, 17 octobre.

Pour tous les détails que l'on pourrait désirer, s'adresser au collège, à côté de l'église de l'Immaculée Conception. 11 oct—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DEBON,

No 250, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Les classes auront reprises le 1er septembre. [illegible]

COLLEGE JEFFERSON SAINTE-MARIE, à St Jacques, Lne., à 60 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, sur le fleuve Mississippi. Cet ancien et magnifique établissement, incorporé par acte de la Législature et autorisé à donner des diplômes, sera rouvert, pour l'admission des élèves, le 1er MARDI d'Octobre. Il est dirigé par les Pères Maristes qui forment une société spécialement dévouée à l'éducation. Le "College Point" et "Convent Landing" (Pointe du Collège et débarcadère du Couvent) conviennent parfaitement aux bateaux qui vont à la Nouvelle-Orléans et en viennent.

CONDITIONS.—Paiement en monnaie courante des Etats-Unis—six mois d'avance.

Pension, enseignement, blanchissage et fournitures de bureau, par terme de six mois $[illegible]

Frais de médecine et de médicaments en cas de maladies ordinaires (pour tout par an) [illegible]

Frais d'entrée, à payer une fois pour toutes [illegible]

N. B.—Toutes les leçons de musique devront être payées par mois d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser au Très-Révérend Président, au Collège.

Références:

Sa Grâce l'Archevêque de la Nlle-Orléans.

Le Rév. clergé d'Alger.

Mr. F. Fourrier, No 26 de la rue Natchez, Nlle-Orléans. [illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles

Sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN.

[illegible]......CHEMIN DU BAYOU......[illegible]

Près Claiborne. 22 mai—1an

DISPENSAIRE HOMŒOPATHIQUE

FONDÉ pour faciliter aux indigents de la ville l'accès gratuit d'un service médical où l'homœopathie sera appliquée aux maladies des pauvres, privés des bienfaits de cette doctrine médicale.

Consultations et remèdes gratuits, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 2 à 4 heures P. M. Les consultations des jeudis sont exclusivement consacrées aux maladies des yeux.

Encoignure Orléans et Dauphine. Le Dispensaire est ouvert à partir de ce jour. [illegible]

Médicaments.

VACCIN.

Bureau de Santé.

189..........RUE DU CANAL..........189

ETAT DE LA LOUISIANE.

ON vaccine gratuitement, tous les jours, de midi à deux heures, aux Bureaux des Inspecteurs des Districts—

Premier District—Dr. J. A. MATHIEU, coin Boleyrd et "Tivoli Circle."

Deuxième District—Dr. F. B. ALEXES, au No. 21 de la rue St Pierre.

Troisième District—Dr. J. T. JACKSON, au No 16 de la rue des Champs Elysées.

Quatrième District—Dr. A. W. PERRY, au No. [illegible] de la rue du Camp, derrière le Marché Magazine.

Cinquième District—Dr. C. P. AMES, au No. 16 de la rue Patterson, à Alger, et à la station de police de Gretna, de midi à 2 heures, tous les mardis.

Sixième District—Dr. S. S. HERRICK, à Jefferson City Market House.

Le Bureau de santé garantit la pureté du vaccin qu'emploient les inspecteurs et qui est fourni aux médecins. Ceux-ci pourront se procurer, gratis, une quantité limitée de vaccin.

S. C. RUSSELL, Dr. M., Secrétaire du Bureau de Santé de la Louisiane. [illegible]

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez [illegible] $1,000 de récompense à quiconque constaterait un insuccès dans un cas quelconque.

LE BAUME No 1 DU Dr RICHAU guérit des ulcères, des maux de gorge et de bouche, des yeux, du nez, des éruptions de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU Dr RICHAU guérit des affections mercurielles et des rhumatismes.

Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux [illegible].

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU guérit radicalement de toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU guérit radicalement des faiblesses du corps et de faiblesses chez les jeunes personnes et chez les vieillards.

Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9. Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix en est reçu. Il n'y a de véritables que ceux qui contiennent des bouteilles sur lesquelles sont soufflés les mots "Dr. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor." S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228 Varick st. N. Y.

Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magazine et Natchez.

22juin—6 m [illegible]

CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, les deux également peuvent se prendre mélangés ensemble; avec les deux comme seul l'on obtient sur le champ un amer plus en rapport à tous les goûts. Ces dits amers, dont la suavité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de composé et nécessaires au maintien de la santé, comme les meilleurs de la Création; ils rétablissent les organes de la digestion indéfiniment, soit malheureusement féconde en maladies qui rendent la vie intolérable, telles que Nervosité, Gastrite, Pâle, Débilité générale, etc., et dans toute fièvre quelconque dont la convalescence se prolonge à cause de faiblesse, il n'est rien au-dessus pour rappeler les forces et rétablir promptement la convalescence.

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur et l'on veut; il n'est pas fort comme spiritueux, ce qui semble fort en le prenant provient de l'amertume et l'arôme plus prononcés mais en même temps également agréables. Dans les principaux Hôtels, Cafés, etc. ces dits Amers sont devenus un usage presque général.

A vendre par

E. MONTEUSE, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries. [illegible]

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co. of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.

Prise de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

—ETAT DES AFFAIRES.—

Polices en vigueur	[illegible]
Actif	[illegible]
Revenu Annuel	[illegible]
Pertes payées	[illegible]

OFFICIERS:

W. H. PECKHAM, Président,

W. T. HOOKER, Vice-Président,

L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS:

Hon. John A. Dix, New-York,

John J. Crane, président Banque République,

William T. Hooker, Wall Street,

William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co),

Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.

Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,

Minot C. Morgan, banquier,

Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,

Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,

Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,

Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,

R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co

William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.

[illegible]

Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,

[illegible]

JOSEPH MAGNER, Agent-Général pour la Louisiane [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

A. [illegible] vs [illegible] WINS [illegible] JULIEN SAMSON [illegible] et [illegible] E. STEPHENS.

QUATRIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,892—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans [illegible] des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par [illegible] Première, des Magasins, du Camp et Philippe, mesurant chacun vingt-six pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-et-un pieds [illegible].

Lesquels terrains sont désignés sur un certain plan dressé par B. Buisson, voyer, daté du 25 avril 1851, et déposé pour recours en l'étude de T. [illegible], ci-devant notaire public en cette ville et [illegible] par les mêmes numéros sur un certain plan dressé par L. Pettingam, daté du 17 mars 1851 et déposé sous le No 14, en l'étude de O. B. Stringer, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moyen de l'acquisition qu'ils en ont faite de Jubah Hart, suivant acte au rapport de W. J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 12 octobre 1868.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

8 nov—8,17,22—29,1,8,10

MICHEL MEILLEUR vs MICHAEL ALPHONSE McDONNELL.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 7,37[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix de décembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Laurel, Live Oak (aujourd'hui Constance), Septième et Huitième, désigné par le numéro D'A de l'îlot numéro QUARANTE-SEPT, d'après un plan dressé le 4 mai 1854 par H. Moelhausen, et déposé au bureau de [illegible] Hermann, alors notaire public en cette ville.

Le dit terrain forme l'angle des rues Live Oak (ou Constance) et Septième, et mesure trente deux pieds de face à la rue Septième, sur cent vingt-huit pieds de profondeur et face à la rue Live Oak (ou Constance).

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Michael McDonnell, suivant acte au rapport de Alphonse Hero, Jr., ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 juin 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 nov—8,17,22—8,10 déc

E. MARSH, HOFFMAN & Co. vs. MUSHAWAY & MADDEN.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 7,27[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias, contre J. Madden, à moi adressé par l'honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, neuf de novembre 1870, à 10 heures A. M., aux écuries de Philip Lines, No. 74, rue Ste Anne, Premier District, à la vente publique et adjudication de—

Cinq chevaux gris,
Trois voitures,
Cinq jeux de harnais,
Trois licous.

Et le même jour à 5 heures P. M., à mon entrepôt, No. 74, rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District.

Un lot de meubles et d'effets, suivant inventaire déposé en mon bureau.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Snov—28, 1,4,6,9nov

LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS au profit du Fonds des Écoles de McDonogh vs LOUIS EDOUARD FORSTALL.

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 7,050—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt huit de novembre, 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit:

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, mesurant, mesure française, trente pieds de face à la dite rue Dauphine, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Paul Bertin, suivant acte au rapport de Félix Grima, notaire public en cette ville, en date du 16 janvier 1857.

2o—Et un terrain contigu au précédent, mesurant, mesure française, trente-cinq pieds de face à la dite rue Dauphine, dans l'îlot susdit, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de James Robb, suivant acte au rapport de Louis Hebrard, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 13 octobre 1849.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 oct—nov 6,13,20, 7

Association du Bazar

AU PROFIT DES

VICTIMES DE LA GUERRE

EN FRANCE.

Cadre du Bureau d'Administration

Président,

FÉLIX LARUE.

Vice-Présidents,

A. Rochereau,	H. Dubos,
C. Janfroid,	D. A. Chaffraix,
L. E. Marchand,	F. Tujague.

G. C. Fèvre, *Secrétaire.*
De Montluzin, *Assistant-Secrétaire.*
J. P. Blancand, *Trésorier.*
C. Esponna, *Assistant-Trésorier.*

Comité de Conseil:

M. Musson.

Dr. O. Huard,	F. Laborde,
A. Marks,	A. Walz,
S. Cambon,	J. Bayle.

Vice-Présidents Honoraires.

[illegible — liste de noms en trois colonnes]

☞ Les journaux favorables à la cause sont priés de reproduire.

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magazine et St-André (Entrée par la rue St. André, au premier.)

QUATRIÈME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

[illegible]..........KASPAR AUCH.
[illegible]..........JOHN HENDERSON
[illegible]..........LOUIS MATHIS.
[illegible]..........JOHN PURCELL.

DIRECTEURS:

Kaspar Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Quintero, Charles Hummel, John Henderson, Bruney A. Harris, Christian Mehle, John [illegible], Louis Walz, Michael Hahn, Jacob Hagan, Florence Pfister, John Purcell, Robert D. Martin, Dr. Henry F. Wade, Henry Bennet Jr., John H. Gerding, Ph. Kaniesi, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kasper Auch Jr., Louis Mathis, Geo. W. Bull, Jacob Hassinger. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & C[O]

Marchandises Sèches étrangères [et domestiques], Lainages et Articles de Fantaisie.

PAR VINCENT & CO. G. Vincent encanteur—Même vendu, MARDI, 8 novembre, à 10 heures, aux Nos 62 et 64 rue de la Douane—

Un assortiment complet de marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant, en partie, un choix de—

Couvertures laine, grises et blanches, de toutes les qualités, casimirs laine, draps noirs, doskins, [illegible], alpacas, mérinos, balmorals, serges, coutils à matelas, Osnaburgs, doestin, jeans, bonneterie, mouchoirs, serviettes, comptoirs, lainages, [illegible], robes, châles, chemises, jupes, parapluies, etc., etc. 1 nov

PAR EUGENE TOURNE.

Faïence. Faïence.

15 crates Faïence en débarquement du navire Southard.

PAR EUG. TOURNE—JEUDI, 10 novembre 1870, à 11 heures A. M., au Warehouse, No 78 Vieille-Levée, entre Conti et Bienville, il sera vendu—

15 crates faïence, en lots, à la convenance des marchands.

Conditions - Comptant. 5nov

PAR GABRIEL LEAUMONT.

MARDI, 8 COURANT.

Sans Réserve.

Coutellerie de table, Canifs de Rodgers, Pistolets et Revolvers de Whitney et de Derringer, etc.

PAR GABRIEL LEAUMONT, salle d'encan 60, Chartres—MARDI, 8 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un grand assortiment de coutellerie de table et canifs de Rodgers.

—Aussi—

Pistolets et revolvers de Whitney et de Derringer.

Conditions—Comptant. 5 nov—2t

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

Marchandises Sèches étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & CO—H. RAMSEY, Encanteur—MARDI, 8 novembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

350 cafés et lots marchandises sèches étrangères et américaines, consistant en:

Denims, coutils à matelas, cotons blancs et écrus, indiennes, mousselines de laines, satinettes, casimirs, flanelles, molleton, draps noir, cotons à draps, cotonnades, robroy, alpacas, mérinos, mouchoirs, jupes, mouchoirs marins, mouchoirs batistes, toiles d'Irlande, ruchair, nappes, serviettes, châles, nubias, bobinets, devants de chemises, gants, bretelles, couvertures blanches, laines et cachemires, cravattes, jupons balmorals, jupons à ressorts, &c., &c.

Conditions à la vente. 4nov—

Grande Vente à terme.

300 caisses Chaussures de la fabrique du Pénitentier de la Louisiane,

—ET—

250 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, des meilleures fabriques de Boston, New York et Philadelphie.

Vente sans Réserve pour clore des Consignations.

PAR E. ROGER & CO.—H. RAMSEY, Encanteur—Il sera vendu, JEUDI, le 10 novembre 1870, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de la Vieille-Levée, Nos 45 et 47—

300 caisses chaussures de la fabrique du Pénitentier de la Louisiane, consistant en Balmorals, Pelkas, Polish, Brodequins, Tîes, Bottes, etc., etc., comprenant un assortiment de choix et de première qualité.

—ET—

250 caisses Bottes, Brodequins et Souliers des meilleures fabriques de Boston, New York et Philadelphie, comprenant un assortiment magnifique et général pour hommes, femmes et enfants.

Conditions—dit et 30 jours de crédit.

☞ Cette vente se fera sans réserve et mérite l'attention des acheteurs de la ville et de la campagne. 4 nov—

PAR G. DE FERIET.

Meubles, Meubles, Meubles,

Vente positive pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 50 de la rue Royale—JEUDI, 10 novembre 1870, à 11 heures du matin, aux lieux, au No 46 de la rue Dauphine, entre les rues Bienville et Conti, il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite—

Un assortiment général de meubles tels que meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, en acajou: matelas, oreillers, traversins, glaces, etc.

Conditions—Comptant sur livraison. 3nov

Vente positive et sans limite, à l'enchère publique, de la belle pharmacie connue sous le nom de "Pharmacie Robin" et située au No 46 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Douane.

PAR G. DE FERIET—Bureau, No 50 de la rue Royale—VENDREDI, 11 novembre 1870, à 11 heures du matin, sur les lieux, au No 46 de la rue Royale, il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite—

Le fonds de la PHARMACIE et du magasin de produits chimiques, bien connus sous le nom de "Pharmacie Robin."

Il sera offert en bloc, et s'il ne se vendait pas à ces conditions, il sera vendu en lots, au gré des acheteurs.

Conditions à la vente.

Aucun article ne sera livré avant paiement.

25 oct

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

ARRANGEMENT D'HIVER.

Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir de lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.	DE LA VILLE.
5 heures du matin,	6 heures du matin,
8 " "	9 " "
10 " "	11 " "
11 " "	Midi.
1 " de l'après-midi,	2 heures de l'après-midi
3 " "	4 " "
5 " "	6 " "
7 " du soir,	8 " du soir.

Le Dimanche, les convois partiront de la rue Girod et du Lac toutes les heures après 2 heure de l'après-midi.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 25 cents et autant pour revenir.

GEO. PANDELY, Surintendant-Général.

4 oct

Voyageurs

ATTENTION!!

[illegible]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,

Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi de 7 heures du matin se relie à Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de 4 heures et quart de l'après-midi, à relie à

L'Express "LIGHTNING", pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Et vont à New-York en 70 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express fixé arrive à la Nlle-Orléans à 2 50 A. M.

Le convoi malle " " " à 11 05 A. M.

☞ Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—dans l'Exchange Building (bâtisse en fer.)

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt!

E. D. FROST, Surint.-gén. du Ch. M. C.
D. R. MOREY, Ag.-gén. fret du Ch. M. C.
T. S. WILLIAMS, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson
J. R. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson
R. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.

25 juillet

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de neuf heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Belanger et pour Houma, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY, Surintendant

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 4 heures, au [illegible]. [illegible] A. WHITNEY & CO., Agents

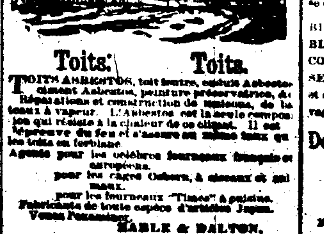

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, toit feutre, enduit Asbestos, ciment Asbestos, peinture préservatrice, &c. Réparations et construction de maisons, de bateaux à vapeur. L'Asbestos est la seule composition qui résiste à la chaleur de ce climat. Il est à l'épreuve du feu et s'assure au même taux que les toits en ferblanc.

Agents pour les célèbres fourneaux français et européens.

pour les cages Osborn, à oiseaux et animaux.

pour les fourneaux "Times" à cuisine.

Fabricants de toute espèce d'articles Japon. Venez Pentendions.

MABLE & DALTON, Agents en Louisiane,

Au No 113 de la rue Poydras.

[illegible]

STEPHEN HUMPHREYS vs. LA SOCIÉTÉ DITE "AFRICAN METHODIST EPISCOPAL ZION SOCIETY."

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,851—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt deux de novembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

DEUX certains terrains situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos QUATORZE & QUINZE, dans l'îlot No VINGT, borné par les rues Perdido, Gravier, Johnson et Prieur, suivant plan dressé par Louis Bringier, ci-devant arpenteur, en date du 29 avril 1830 et déposé en l'étude de David L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent, mesure américaine, chacun vingt-neuf pieds sept pouces huit lignes de face à la rue Johnson sur une profondeur de cent cinquante pieds entre [illegible] lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Caroline Williams, suivant acte au rapport de Wm J. Castell, notaire public en cette ville, en date du 18 septembre 18[illegible].

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 oct—8 22—1, 14,[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Grande vente, sans réserve,

— DE —

300 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

— ET —

350 lots Habillements fins de saison,

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 8 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 30 de la rue de Chartres—

300 caisses bottes, souliers et brodequins—bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles arrivent directement des manufactures et viennent d'être débarqués.

— ET —

350 lots habillements fins de saison—bel assortiment d'articles de qualité.

—Egalement, à midi—

2 caisses habillements variés.

Conditions à la vente. 5 nov

PAR S. GUINAULT.

Successeur de JOACHIM ADDEMAD.

—No [illegible]—

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau ancien Passage de la Bourse, et Bienville—SAMEDI, 12 novembre 1870, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 10 octobre 1870, les propriétés foncières suivantes:

1.—UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Marigny, Mystérieuse, Amour et Bons Enfants. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 73 pieds, 6 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne qui s'étend vers la rue Bons Enfants, 20 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 30 pieds 6 pouces de large sur la ligne du fond. Ensemble, une maison en bois, de quatre chambres, cuisine de deux chambres, avec galerie et cabinet, cour, puits, lieux d'aisance, etc.

2.—UN AUTRE TERRAIN, situé dans le même District, dans l'îlot compris entre les rues Craps, Grands Hommes, Regulatte et Histoire. Le dit terrain a 21 pieds, 11 pouces 3 lignes de face à la rue Craps, sur 127 pieds, 10 pouces, 4 lignes de profondeur. Ensemble, une maison en bois, de trois chambres, galerie et cabinet. Une autre bâtisse éloignée de la rue, ayant deux chambres, galerie et deux cabinets, hangar, treillages, puits, lieux d'aisance, etc.

Voir les plans à la Bourse d'encan St-Charles. Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats-Unis, ainsi que les taxes pour l'année courante de 1870, dues en 1871.

4 nov

MEUBLES.

PAR S. GUINAULT, Encanteur. — Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse — MERCREDI, 9 novembre 1870, il sera vendu, à 10 heures du matin, rue Bienville No 84, entre Royale et Bourbon, pour compte de qui il appartiendra—

Un lot de meubles de qualité consistant en bois de lits, matelas, tables, chaises, glaces, armoires, garde-mangers, etc., etc.

Conditions, comptant. 5 nov

Meubles—Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville — MARDI, 8 novembre 1870, il sera vendu, à midi, à l'encoignure des rues des Champs-Elysées et Claiborne—

Un lot de meubles, consistant en bois de lits et literie, armoires, toilettes, glaces, chaises, pendules, tables, tables à manger, sides boards, verreries, faïence, stove de cuisine, etc., etc.

Aussi—Une jolie petite jument de race.

Un Jersey wagon.

Conditions comptant. 5nov

PAR O. VALETON.

Cargaison du brig *Phenix*, de Malaga.

PAR O. VALETON, encanteur - MERCREDI, 9 novembre, à midi, il sera vendu, au No 14 rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins:

866 grandes boîtes Raisins, Layers.

100 demies	do	do			
100 quarts	do	do		Plats.	
100	do	do		London Layers.	
200 grandes	do	do		do	
300 demies	do	do		do	Plats-
750 quarts	do	do		do	
200 grandes	do	do		Muscat.	
200 boîtes Limons.					
200 barillets Raisins verts.					

Conditions à la vente. 3 nov—

O. VALETON,

ENCANTEUR.

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromages, amidon, cierge, riz, etc. 4 sept—1an

PAR B. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 8 novembre, à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 40 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer; bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à dossier à ressort, tables de centre à dessus de marbre, tables à rallonges (extension), secrétaires, bibliothèques, batteries de cuisine, etc.—Le contenu de plusieurs maisons, bien garnies.

— Egalement —

Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et paille.

PAR J. DEJAN JR.

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, boguets et harnais à Ponceau.

PAR J. DEJAN JR., Encanteur—Il sera vendu, MARDI, 8 novembre 1870, à 10 heures du matin, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais, mulets de trait, beaux mulets d'habitations et de ville, etc., etc.

— Egalement —

Beaux boguets couverts et découverts, harnais, selles, brides, etc.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux.

Ventes régulières: Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, JR., Encanteur—Bureau et entrepôt, No 188 de la rue Gravier—Il sera vendu MERCREDI, 9 novembre, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 188 de la rue Gravier, coin Carondelet—Toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. Également, marchandises, épiceries, bijouterie, vins, etc.—Conditions, comptant, et billets du Trésor des Etats-Unis.

FREDERICKSON & HARTE,

Pharmaciens et Chimistes.

AU No 120 DE LA RUE DU CANAL,

Bâtisse Touro,

ONT constamment un assortiment complet et frais de

Drogues et Médicaments, Produits chimiques purs, Verrerie, Sangsues, Parfumerie française, de choix, Savons, Brosses, Peignes, &c., &c., &c.

Ayant conclu des arrangements avec les premières maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous envoient, pendant la saison prochaine, une grande variété de produits de leurs laboratoires, nous invitons l'attention des planteurs de notre clientèle.

Nous donnons à nos amis l'assurance que nous ne tenons que des articles de première qualité et que nos prix seront toujours aussi modérés que le permettront les articles de ce genre.

Nous avons, entre les produits que nous venons d'énumérer, un choix des

Instruments de chirurgie,

DE

Geo. Tiemann & Co.

Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins tout ce dont ils ont besoin. Ils trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Nous compléterons dans ce moment notre stock de

Médicaments patentés

FRANÇAIS, AMÉRICAINS et ANGLAIS.

Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.

Étant les agents de maisons de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet des

Préparations de Fougeras.

Comme on nous accorde la

SEULE AGENCE

—de la—

Compagnie de Vichy,

de France,

Et des propriétaires de la

Source d'Eaux amères,

—de—

FRIEDRICHSHALL,

d'Allemagne,

Nous serons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons été dans le cas de le faire dernièrement. La seule excuse que nous puissions présenter à nos clients à ce sujet, c'est que la vente de ces eaux célèbres a pris de telles proportions depuis six mois, qu'il nous a été impossible, tout d'abord, de répondre aux nombreuses demandes que nous étaient adressées.

Notre liste d'eaux

Eaux Minérales

se compose des eaux connues sous les noms de:

BLUE LICK,	GETTYSBURG,
BLADON,	SOUR LAKE,
CONGRESS,	HIGH ROCK CONGRESS,
SELTZ,	EMPIRE,

et s'agrandit journellement par de nouveaux arrivages.

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,

AU No. 120 DE LA RUE DU CANAL.

Nous avons, en outre des eaux naturelles, notre

Fontaine arctique,

qui fonctionne parfaitement et nous fournit les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT (ferrugineuse), KISSINGEN, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines que l'on puisse prendre dans notre climat. Elles sont chargées de gaz, presque glacées, et supérieures sous tous les rapports, à celles de "Ralsberg Smith", à New York. Nous les avons également en bouteilles et les expédions pour la ville et pour la campagne.

Notre but a constamment été de tenir

Notre département de détail et de prescriptions

dans un état tel que le public sache où trouver les articles qui se rattachent à notre genre de commerce et faire remplir les prescriptions en toute confiance. N'ayant que des aides instruits, nous serons que nous offrons aux [illegible] jusqu'ici une garantie de succès. Nous ne négligerons aucune occasion d'introduire des améliorations dans ce département de notre maison.

FREDERICKSON & HARTE, Chimistes et Pharmaciens,

Au No 120 de la rue du Canal.

Bâtisse Touro.